

Responsable du service de Police Municipale

Synthèse de l'offre

Employeur :	PIGNAN HOTEL DE VILLE 34570PIGNAN
Grade :	Chef de service de police municipale
Référence :	O034210100205631
Date de dépôt de l'offre :	14/01/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - création d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/06/2021
Date limite de candidature :	28/02/2021

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Mairie de Pignan, Allée des Acacias 34570 PIGNAN
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Chef de service de police municipale Chef de service de police municipale principal de 1ère classe Chef de service de police municipale principal de 2ème classe
Famille de métier :	Prévention et sécurité publique > Police municipale
Métier(s) :	Responsable du service de police municipale

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre d'une restructuration du service de la police municipale suite à l'accroissement de sa population, la Commune de Pignan recrute un Chef de Service de Police Municipale. Sous l'autorité administrative du Maire et du Directeur Général des Services, vous mettez en œuvre la politique de sécurité et de proximité engagée au sein de la collectivité. Vous avez pour mission de traduire les orientations générales en plan d'action opérationnel et managérial. Vous participez à la conception de la politique opérationnelle du service et exercez le commandement hiérarchique et opérationnel de la police municipale. Vous veillez au bon fonctionnement du service, au respect des règles de gestion des procédures administratives et judiciaires.

Profil demandé :

Vous justifiez d'une expérience dans la fonction

Vous disposez d'une forte aptitude au management d'équipe, de qualités d'organisation et des gestions administratives, de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles,

Leadership

Sens du service public, du travail en équipe,

Discrétion et disponibilité,

Formation Continue Obligatoire à jour et armement catégorie B et D

Formation et expérience confirmées dans la gestion d'un service de Police Municipale et dans l'encadrement d'une équipe,

Condition physique nécessaire aux déplacements pédestres et VTT

Permis B indispensable.

Mission :

Diriger le service de police, manager une équipe de 5 agents de police municipale et d'une assistante de gestion administrative

Mise en œuvre de mesures de prévention et application des pouvoirs de police du Maire :

- Garantir le respect des procédures d'élaboration des arrêtés de police du Maire et leur bonne mise en œuvre (circulation, stationnement, urbanisme, environnement...)
- Rédiger et valider des écrits professionnels
- Superviser et valider le travail de secrétariat administratif du poste de police pour la rédaction des arrêtés et de l'ensemble des actes administratifs liés au service
- Développer une relation de proximité avec la population
- Mettre en œuvre les activités administratives de police municipale (fourrière, gestion des chiens dangereux, et animaux en divagation, objets trouvés...)
- Surveiller les opérations funéraires et établir les procédures de reprise de concessions en collaboration avec l'agent qui gère le cimetière
- Organiser les actions de prévention et de dissuasion (animation en milieu scolaire, prévention de la délinquance ...)
- Assurer la police du Maire en matière d'ERP : assurer le suivi administratif des commissions de sécurité incendie des ERP et l'organisation des visites
- Assurer le suivi des PPMS et des exercices dans les établissements scolaires
- Participer aux mises à jour, mises en œuvre et évaluations du Plan Communal de Sauvegarde
- Assurer la gestion administrative du service : planning, tableaux de bord, courriers...
- Assurer une veille juridique et administrative en rapport avec les missions du service
- Superviser les activités liées à l'application des règles relatives au port, au transport, au lieu de détention des armements, à la formation au tir et au maniement des armes

Surveillance et sécurité du domaine public :

- Assurer la gestion et la surveillance des foires et marchés (marché hebdomadaire, fête foraine) : placement des forains et exposants, contrôle des documents professionnels, élaboration des règlements de fonctionnement ; participation au comité consultatif des foires et marchés
- Assurer la surveillance et la sécurité aux abords des écoles
- Venir en renfort de la gendarmerie dans le cadre de l'opération " tranquillité vacances "(surveillance des maisons dont les propriétaires partent en vacances)
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques (manifestations culturelles, sportives, commémorations...)
- Assister les élus pour les cérémonies officielles
- Contrôler la circulation et le stationnement (prévention, relevé des infractions)
- Assurer la tranquillité publique

Coordonner le système de vidéo protection :

- Participer, en lien avec les divers acteurs et partenaires (État/Préfecture, Gendarmerie, Élus, Commerçants..), à la mise en œuvre et au bon fonctionnement du système de vidéo protection sur la commune
- Contrôler régulièrement le central de la vidéo protection
- Gérer les demandes de visionnage
- Participer au comité consultatif d'éthique de la vidéo protection et assurer le suivi administratif en lien avec l' élu référent

Gérer le budget et le matériel du poste de police

Contact et informations complémentaires :

Liste des pièces à fournir: Lettre de motivation, CV, les deux derniers comptes rendus de l'évaluation, le dernier arrêté de la situation administrative

Téléphone collectivité : 04 67 47 70 11

Adresse e-mail : mp.bichet@pignan.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.